UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement



Le Président

Moroni, le 0 1 JUII 2004

DECRET N° 24 - 077 /PR

Relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

LE PRESIDENT DE L'UNION

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum en date du 30 juillet 2018, notamment en son article 60 ;

DECRETE:

ARTICLE 1er: Sont nommés Ministres:

1.1. Dr ABOUBACAR SAID ANLI

Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures,

1.2. Dr DANIEL ALI BANDAR,

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat.

1.3. Madame INAYATI SIDI

Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture.

1.4. Monsieur MIROIDI ABOUDOU IDAROUSSE

Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des transports terrestres.

1.5. Monsieur MBAE MOHAMED

Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Chargé du Monde Arabe, de la Diaspora, de la Francophonie et de l'Intégration Africaine.

1.6. Monsieur MAHAMOUD FAKRIDINE,

Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale, Chargé des Relations avec les Institutions.

1.7. Monsieur MOUSTOIFA HASSANI MOHAMED

Ministre de l'Economie, de l'Industrie, des Investissements, Chargé de l'Intégration Economique.

1.8. Monsieur IBRAHIM MOHAMED ABDOURAZAK

Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire,

1.9. Monsieur SAID OMAR HOUMADI

Ministre de la Justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique, Chargé des Droits de l'Homme et des Administrations Publiques.

1.10. Madame FATIMA AHAMADA

Ministre de la Promotion du Genre, de la Solidarité et de l'Information, Porte-Parole du Gouvernement

1.11. Monsieur OUMOURI MADI HASSANI,

Ministre des Postes, des Télécommunications, de l'Economie numérique et de la Transparence.

1.12. Monsieur ANDILI LIEDA

Ministre des Transports Maritimes et Aériens.

1.13. Monsieur BACAR MVOULANA

Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement, de la recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle.

1.14. Dr NASSUHA OUSSENE SALIM

Ministre de la Santé et de la Protection Sociale,

1.15. Monsieur ABUBAKAR BEN MAHMOUD

Ministre de l'Environnement, Chargé du Tourisme.

ARTICLE 2: Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union

des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani